

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2013

Réception par le Prefet : 17/09/2013

Publication : 20/09/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-8-6-6

Séance du vendredi 13 septembre 2013

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉLECTRIFICATION 2013 OPÉRATIONS AU COUP PAR COUP C221

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-6-6 du Conseil Général du 5 décembre 2012, relative au Budget Primitif 2013 – Equipements Ruraux (C02),
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'attribuer, dans le cadre du Programme d'Aide à l'Electrification 2013 opérations "au coup par coup", pour l'électrification de sorties d'exploitation, les subventions suivantes :

- 12 260 € à l'EARL PFLIEGER Joseph à SPECHBACH-LE BAS,
- 7 740 € au GAEC REIN Frères à SEPPOIS-LE HAUT.

Les subventions seront prélevées sur le Programme C221 - Chapitre 204 – Fonction 74 – Nature 20422.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 19 SEPTEMBRE 2013

Electrification Rurale (C221)

PROGRAMME 2013

Opérations « au coup par coup » 1^{ère} liste

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ERP03616	EARL PFLIEGER Joseph Sortie d'exploitation d'élevage à SPECHBACH-LE-BAS	30 650,00	40%	12 260,00
ERP03617	GAEC REIN Frères Sortie d'exploitation d'élevage à SEPPOIS-LE-HAUT	19 350,00	40%	7 740,00
			Total	20 000,00